



En Bref cette semaine

Primeurs et conso :

Climatologie

Mildiou : Peu actif, mais à surveiller

Point de campagne :

Les pommes de terres primeur sont désormais débâchées, certaines parcelles sont au stade récolte. Malgré les précipitations du weekend, les emblavements ont pu reprendre

Informations climatiques : L'épisode pluvieux des 14-15 avril ont apporté des quantités d'eau très variables (2mm à St Coulomb, mais 27mm à Ploumoguier, et en moyenne 6-7mm. Les températures sont encore restées très froides (4-5°C) avec localement des gelées matinales, avant de remonter à partir du 16 avril.

Pour la semaine à venir les températures sont plus élevées (10-18° pour St Pol, 12-24° pour Auray) sans précipitations et vents d'est modérés...Un temps idéal pour emblaver les plants et la conso.

Données climatiques du 1 au 18 avril	Températures moyennes (° C)	Pluviométrie (mm)
Paimpol(22)	8.6	41
Camlez (22)	8.5	39.4
Saint Jean du Doigt (29)	8.4	42
Saint Pol(29)	8.7	28.3
Plounevez Lochrist (29)	8.5	27.7
Ploumoguier (29)	9.2	35
St Coulomb(35)	9.0	31.4



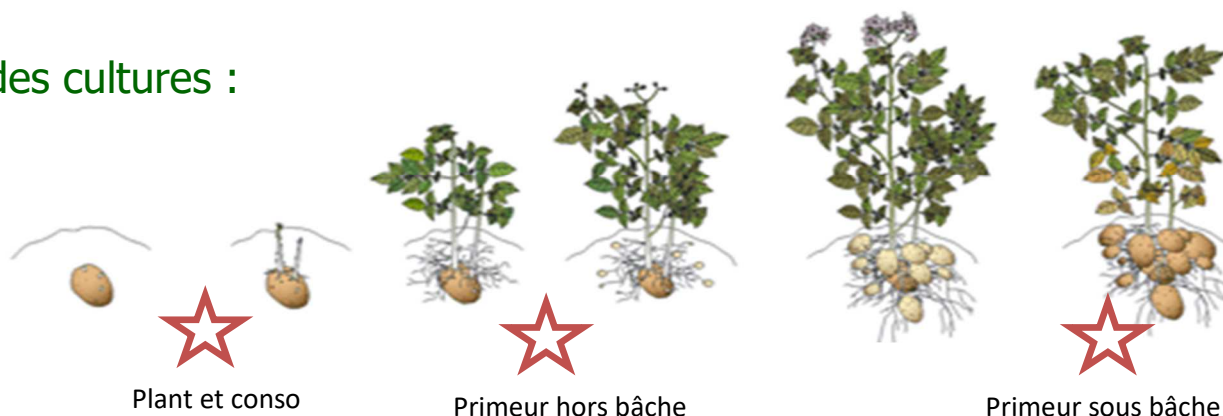
Récolte des primeurs (Photo CA BZH)



Pomme de terre primeur

Département	Parcelles suivies	Observations
Finistère Nord	6 parcelles débâchées	Présence de mildiou dans 50% des parcelles débâchées, les foyers sont circonscrits.
Côtes d'Armor	10 parcelles (1 bio)	Pas de mildiou observé dans le réseau, quelques foyers hors réseau sous bâches en culture bio.
Ille & Vilaine	1 parcelle (bio) et suivi général	Cultures en cours de levée, risque faible

Stade des cultures :



Mildiou du feuillage (*phytophthora infestans*)

Les foyers repérés ont peu évolué, le temps froid limite leur extension. Toutes les cultures débâchées ont fait l'objet d'une ou plusieurs interventions.

Les vents d'est ne sont pas favorable à la maladie en maintenant une atmosphère sèche et une absence de rosée.

L'outil de simulation MILEOS averti cependant de la présence abondante de spores sur les secteurs de Saint Pol (29) et Paimpol (22) qui doit inciter à la prudence.

Les dernières parcelles bâchées en bâchages 'type Aglex' ou P19 (voile de mariée) sont à débâcher et à protéger. Les parcelles sous filets (type 'Mikroclima') sont à surveiller.



Taches de mildiou sur feuillage (Photo CA BZH)

Adopter la bonne stratégie de lutte préventive :

Empêcher le mildiou de pénétrer dans la parcelle : Démarrer tôt la protection en période à risque mildiou, adapter la fréquence en fonction de la pression mildiou, du déploiement des étages foliaires successifs et de la durée d'action des spécialités phytosanitaires.

Vérifier la qualité de pulvérisation : Pulvérisateur bien réglé, dose de bouillie adaptée au volume foliaire, choix des buses et des pressions de service.

Respecter les règlements phytosanitaires : Doses, DAR, ZNT par rapport aux points d'eau et aux dispositifs végétalisés permanents.

Choisir les bonnes associations de matières actives en fonction du stade de la culture et des paramètres climatiques, rechercher des adjuvants favorisant l'étalement ou l'adhérence de la bouillie sur le feuillage. Alternier les matières actives pour éviter les résistances.

Lutte contre les repousses :

Les **repousses** dans les cultures légumières constituent des sources potentielles de mildiou.

La lutte contre ces 'adventices' un peu spéciales peut être réalisée à plusieurs niveaux :

Lors des récoltes, en ne jetant pas les tubercules non conformes depuis la plateforme de l'arracheuse mais dans une trémie dédiée

En réglant l'arracheuse pour collecter aussi les petits calibres

En passant sur la parcelle pour collecter les tubercules restant.

La lutte peut s'opérer **sur la rotation**, en alternant les cultures de pomme de terre avec des cultures sarclées ou désherbée avec des hormones.

Dans les cultures paillées, la suppression des repousses ne peut être que manuelle sur les paillages, mais **les inter-rangs peuvent être binés**.



Repousses de pomme de terre (Photo CA BZH)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA22, CA29, CA35, Bretagne Plants

Direction de publication

Chambres d'Agriculture de Bretagne, ZAC Atalante Champeaux
35 042 Rennes. Tél : 02 23 48 23 23
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières Tel 02 98 88 97 71

Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne, antenne de St Pol, Kergomez, 29250 Saint Pol de Léon.
Contacts : Nicolas Mezencev, Animateur légumes Tel : 02 98 69 17 46 st.pol@finistere.chambagri.fr

Bretagne-Plants Innovation, Roudouhir 29460 HANVEC
Contact : Julie Le Moal, Tél. 02 98 21 97 00 bretplants@plantsdebretagne.com